



PLAN LOCAL D'URBANISME

5.0
périmètres particuliers,
emplacements réservés et
espaces protégés



ech: 1/5.000^e
MARS 2006



LEGENDE

— limite de la commune

▬ périmètres de réflexion [Article L. 111-10 du Code de l'Urbanisme]

A Port à l'Anglais.....	15,30 ha
B Gare.....	9,60 ha
C secteur Seine Ardène.....	79,00 ha
D Belac.....	7,60 ha
E RN 305 Rouget de Lisle.....	14,50 ha
F Frange Est du parc des Lilas.....	4,40 ha
G Frange ouest du parc des Lilas.....	9,60 ha
H entrée de ville RN 7.....	13,50 ha
I RN 305 Stalingrad.....	6,60 ha
TOTAL.....	160,10 ha

▭ ZAC

1. ZAC Port à l'Anglais, créée par délibération du Conseil Municipal en date du 25 janvier 1995, prolongée par délibération du Conseil Municipal en date du 18 décembre 1995 et modifiée par délibération du 15/12/2004 - S: 4,2 ha
2. ZAC Concorde Stalingrad créée par délibération du Conseil Municipal en date du 10 février 1999 et modifiée par délibération du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2004 - S: 6,0 ha
3. ZAC Bel au, créée par délibération du Conseil Municipal en date du 19 février 1990 et par approbation Préfectorale du 14 décembre 1993 et modifiée par délibération du Conseil Municipal en date du 17 octobre 2001 - S: 2,19 ha

1 zone de préemption instituée le 26 juin 1989 par délibération du Conseil Général du Val-de-Marne au titre de l'Espace Naturel Sensible

2 périmètre de Droit de Préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles (Département du Val de Marne)

3 périmètre de Droit de Préemption Urbain et Droit de Préemption renforcé de la Ville de Vitry sur Seine

— limites d'emprises réservées pour voirie

— limites d'emprises réservées pour SNCF

▭ ZNA A86

▭ emplacements réservés pour équipements

1 atelier de maintenance RATP.....	25 810m ²
2 extension du stade Gabriel Péri.....	7234m ²
3 espace vert public (rue des Carrières).....	6 743m ²
4 espace vert public des bords de Seine et équipements liés.....	3 255m ²
5 extension du Parc du Coteau.....	760m ²
6 accès aux équipements sportifs du 8 mai.....	358m ²
7 prolongement de la rue Voltaire.....	316m ²
8 équipement socio-éducatif.....	10 051m ²
9 coulée verte.....	1 946m ²
10 équipement scolaire dans la ZAC Concorde Stalingrad.....	1 122m ²
11 espace vert public dans la ZAC Concorde Stalingrad.....	1 400m ²
12 extension du square Charles Fourier dans la ZAC du Port à l'Anglais.....	1 438m ²
13 extension de l'école Eva Salmon dans la ZAC du Port à l'Anglais.....	4 400m ² shon

▭ espaces boisés classés

1 Parc du Coteau.....	31 430m ²
2 Domaine Départemental Chérioux.....	105 667m ²
3 Parc Joliot Curie.....	26 000m ²
4 Parc Daniel Ferry.....	6 600m ²
5 Villa de Vitry / square Vilminot.....	10 300m ²
6 Cité des Folles Félaisance.....	7 000m ²

▭ espaces verts protégés

1 Espace vert du Moulin Vert.....	2 655m ² - superficie réglementaire 95%
2 Rue Lakanal.....	2 895m ² - superficie réglementaire 95%
3 Lycée privé Egin.....	1 534m ² - superficie réglementaire 95%